

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Régional du 11 septembre 2025

Présents : C. Caussignac, T. Delmas-Sirven, F. Dreux, M. Faivre-Dupaigre, O. Galland, A. Kahn, JC. Olivan, L. Pannetier, J. Sabbah

Invités : C Poulin, D. Olivan

Excusés : D. Festor, , E. Perekrestow, E. Reneaume

La séance est ouverte à 9h30 sous la présidence de A. Kahn.

Alain Kahn informe l'assistance de la disparition de Pierre Llobell et exprime son émotion.

1) Approbation du PV du CR du 19 mai 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Tour de table sur la journée des associations et le recrutement

- C. Caussignac : Narbonne a eu environ 35 contacts incluant des adultes jeunes très enthousiastes et une douzaine de débutants.
- JC Olivan : la journée aura lieu la semaine prochaine à Béziers, mais sans possibilité d'avoir une table de jeu sur le stand.
- C. Poulin : Rochefort espère 8 débutants. L'action Bridgez-vous bien est en cours.
- F. Dreux : A St-Gély, la journée des associations s'est bien déroulée avec plus de 20 contacts, incluant débutants et non débutants. Bridgez-vous bien débute dans la foulée.

Le Comité a su équilibrer ses comptes sur l'exercice, confirmant que sa gestion financière reste saine et maîtrisée tout en soutenant activement ses orientations stratégiques.

Pour mener ces actions, la gestion financière de l'exercice comparée à celle de 2023/2024 s'est caractérisée par :

A : une augmentation des charges de **4,09 %** qui repose principalement sur les postes suivants :

- Le poste « réunions, stages, AG, indemnités kilométriques » passe de 8 560 € à 15 779 €. Cette hausse s'explique par la tenue régulière de conseils régionaux et de groupes de travail, ainsi que par les déplacements des membres du conseil auprès des clubs de la région dans le cadre de rencontres programmées. Pour l'exercice 2024/2025, on retrouve un niveau de charges comparable à celui de 2022/2023, (13 388 €), l'activité de 2023/2024 ayant été exceptionnellement réduite.
- Frais de développement et communication, à hauteur de 4 338 €. C'est le point important de notre mandat et il fait suite à une quasi-absence d'actions lors de l'exercice passé avec seulement 472 € de dépenses. Cela couvre les frais des 3 réunions délocalisées des Présidents/ délégués développement, des dépenses de participation aux dossiers d'appel à projet FFB pour 5 clubs (saison 2023/2024), et diverses dépenses de communication
- Champions de France, 1 900 € contre 0, l'an passé : Le comité verse 100 € à chaque licencié qui décroche un titre de champion de France. Nous avons conservé la règle prise de financer le versement de ces primes sur l'exercice suivant parce que leur versement intervient au cours de l'AG, donc après la clôture des comptes.
- Scolaires, cadets, initiateurs, ce poste évolue positivement puisque la dépense passe de 6 170 € à 1 840 €. La non-participation à la finale du championnat des élèves a permis une économie substantielle. Une réflexion est menée sur l'évolution de ces dépenses en lien avec Denis FESTOR;
- Subventions et assimilés, licences gratuites, évoluent aussi à la baisse (- 81 %) passant de 2 105 € à 400 €.

B : une augmentation légèrement inférieure des recettes de **2,47 %** portant essentiellement sur les postes suivants :

voulait s'agrandir ont réaménagé leur local et n'ont plus besoin du notre.

- Statuts : le CR confirme son accord avec les modifications proposées.
- Invitations à l'AG : 2 représentants par club, idéalement Président(e) et Délégué(e) Développement. Le président peut donner procuration à un ses adhérents. Il n'est pas prévu de document de procuration formel, mais juste une réponse par mail.
- Votes à bulletin secret : Prévu pour le remplacement de P. Baudat. Il sera proposé de voter à mains levées et de faire le vote à bulletins secrets si demande. Les autres votes se feront à mains levées.
- Médailles : JJ. Rouvière (fédérale), S. Lechelon, R. Vansumsen et JM. Alarcon.

6) Questions diverses :

- Recherche de partenaires : donner plus de visibilité sur le site.
- Alès : suite à l'invitation de Margaux Kurek-Beaulieu, la FFB refuse de payer les frais de bouche, avec l'argument que l'information est tacite mais connue... Le CR accepte que le Comité indemnise le club d'Alès du montant de 450€
- Encaissement des frais d'inscription des IC. L. Pannetier propose la solution suivante : les présidents inscrivent les équipes sur le site FFB. Quelques jours plus tard, les capitaines paient et se font rembourser par leur club. L'information sera diffusée aux clubs.

Prochaine réunion lundi 3 Novembre 2025 à 9h30.

Le Président

Alain Kahn

La Secrétaire Générale

Françoise Dreux